

## Rencontre de la CCPG sur les aménagements pour la mobilité active

CCPG : M. Obez, vice-président en charge du transport et M. Dallery, directeur du Pôle aménagement et développement territorial

APiCy : M. Quaglia, président

Echenevex Lynx Club : M. Cheminal, président

Siège de la CCPG à Gex, vendredi 29 janvier,  
14h30 - 16h10

**Associations** : Où en est-on pour l'avancement de la véloroute Ferney-Gex ? Le dernier Copil a été annulé, et n'a pas été reprogrammé. D'après nos informations, le problème avec le Cern concernant le chemin du milieu est résolu.

**CCPG** : La véloroute est bien un projet structurant inclus dans le projet de territoire de la CCPG voté récemment. À ce titre, un financement sera disponible. La CCPG est en train de mener une étude visant à obtenir d'ici la fin de l'année la compétence transport, ainsi qu'une compétence voirie incluant les axes structurants de mobilité douce et les P+R. Cela permettra d'avoir une maîtrise de la réalisation de la véloroute par la CCPG plutôt que par les communes. Une ligne budgétaire a été inscrite pour des études complémentaires nécessaires pour finaliser le tracé entre Cessy et Segny, les options étant le passage par le chemin du milieu ou un rabattement sur la RD1005 via la route de la Plaine. Un technicien est en cours de recrutement par la CCPG pour suivre ce projet (entre autres). L'objectif est de finaliser les études en 2016, et si possible de commencer des acquisitions foncières volontaires.

**Associations** : y a t'il un budget mobilité active dans le budget de la CCPG ?

**CCPG** : Il y a quelques années un fonds d'aide aux communes pour le développement des aménagements cyclables avait été proposé, mais n'avait pas été adopté. Le fonctionnement a maintenant changé, et la CCPG souhaite travailler avec un plan de développement des axes structurants, avec un financement associé. La réalisation de la véloroute Gex-Ferney est à ce titre le premier projet mené de cette façon, et sert de «laboratoire» pour un programme pluri-annuel de développement de la mobilité douce. Ainsi, après cette véloroute, d'autres axes pourront être développés, suivant le schéma directeur de la mobilité durable. De plus, la CCPG apporte une aide aux communes pour établir leur dossiers de demande de subvention au CDDRA.

**Associations** : la CCPG commence à travailler sur la remise à jour du SCOT, et sur le nouveau PLUi. Quelle sera la place de la mobilité active dans ces documents de planification territoriale ?

**CCPG** : La remise à jour de ces documents va être faite sur la base notamment d'études sur les transports qui intégreront tous les modes de déplacements. La CCPG est consciente que l'intermodalité doit être développée afin d'offrir le plus de souplesse aux habitants. À ce titre, la mobilité active et le développement d'axes cyclables seront bien entendu intégrés. Des grands axes cyclables sont d'ailleurs déjà intégrés dans le schéma cyclable du grand Genève 2030<sup>1</sup>.

**Associations** : le projet de BHNS, avec la mise en place de feux de circulation sur la RD1005 risque de provoquer la percolation du trafic automobile dans toutes les petites

---

<sup>1</sup> [http://www.grand-geneve.org/sites/default/files/fichiers/cahiers-thematiques/mobilite/cahier-16-6\\_schema-cyclable2030-volet1\\_juillet2014.pdf](http://www.grand-geneve.org/sites/default/files/fichiers/cahiers-thematiques/mobilite/cahier-16-6_schema-cyclable2030-volet1_juillet2014.pdf)

routes secondaires. À Ornex par exemple, les autos risquent de se rabattre sur la voie des Fins, qui est le tracé de la Véloroute. Est-ce que la CCPG a mené des simulations sur ce sujet, et prévoit de mettre en place des mesures pour éviter ce phénomène ?

**CCPG :** ce sujet sera traité dans les études de flux qui seront réalisées pour l'établissement du nouveau SCOT et PLUi. Il faudra sans doute également le traiter avec le département.

**Associations :** Est-ce que la CCPG pourrait faire de la communication pour inciter les habitants à utiliser la mobilité active pour se déplacer ? Le canton de Genève fait régulièrement des campagnes de communication sur ce thème, il serait d'ailleurs plus pertinent que ces campagnes soient faites à l'échelle de l'agglo, et ne se cantonnent pas aux frontières cantonales.

**CCPG :** La CCPG est en train de refondre sa communication, une nouvelle chargée de communication vient d'être engagée. La communication se fera sur toutes les actions pilotées par la CCPG, y compris la mobilité active.

**Associations :** APiCy publie en ligne une carte des aménagements cyclables du Pays de Gex. Serait-il éventuellement possible d'en publier une version papier, comme celle faite par le canton de Genève, avec le soutien de la CCPG ?

**CCPG :** cela relève du service de communication, il faut voir avec eux. Pour le moment le réseau ne semble pas encore suffisamment développé pour justifier une telle carte. Enfin se pose éventuellement le problème de compétence pour éditer une telle carte, tant que la CCPG n'a pas la compétence voirie.

**Associations :** serait-il possible que la CCPG mette en place une subvention à l'achat de vélos électriques (sous condition de ressource, et pour les vélos achetés chez les marchands locaux) ? Le bilan d'une telle opération réalisée par l'agglo de communes de Chambéry est très positif (le document a été remis à la CCPG)

**CCPG :** pour le moment, il a été décidé d'investir pour développer le réseau cyclable, ce qui paraît une priorité par rapport à la mise de place de telles subventions.

**Associations :** une ressourcerie va être mise en place par la CCPG sur la commune d'Ornex. Est-ce qu'une activité de récupération et réparation de vélos pourra y être développée, à l'image de ce que fait la fourrière vélo de Genève<sup>2</sup> (qui finance ainsi 3 postes de travail sans aucune subvention).

**CCPG :** la CCPG va mettre à disposition le bâtiment, mais l'activité sera gérée par l'organisme qui sera retenu. Il sera de son ressort de voir si cette activité peut être développée. La CCPG pourra le suggérer, mais pas plus. L'horizon de mise en service de cette ressourcerie est 2017.

**Associations :** pourrait-il y avoir des arceaux vélos à l'entrée du bâtiment de la CCPG ?

**La CCPG** nous montre des «pince roue» pour vélos situés un peu plus loin sur la rue de Genève. Les associations expliquent que les «pince roue» ne sont pas adaptés aux vélos de qualité, et que ce serait un geste symbolique en faveur des cyclistes d'en mettre quelques un devant l'entrée de la CCPG, où se trouvent des bancs et des poubelles.

**Associations :** Pour M. Obez en tant que maire d'Ornex, est-ce que la commune d'Ornex a prévu des aménagements en 2016 ?

**M. Obez :** La liaison entre Ornex et Prévessin-Moens sur la route de Moens sera effectuée en 2016 (il y a déjà une amorce, qu'il faut prolonger sur 300 m environ). En 2017, les rabattements entre la future véloroute et le futur arrêt du BHNS

---

2 <http://fourriere-velo-ge.ch/>

commenceront à être mis en place.

Les associations remercient la CCPG de les avoirs reçus pour cette discussion constructive.